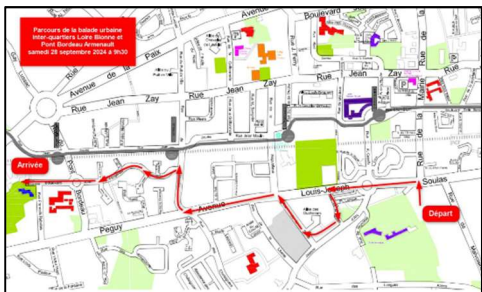


RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA BALADE URBAINE INTER-QUARTIERS LOIRE BIONNE ET PONT BORDEAU ARMENAUT



Date : Samedi 28 septembre 2024 à 9h30
Départ : 110 avenue L J Soulas
Arrivée : Place Avicenne

Présents :

Madame le Maire
 Madame Brigitte JALLET, 1^{re} adjointe déléguée à l'aménagement du cadre de vie
 Monsieur Christophe LAVIALLE, adjoint délégué aux coopérations économiques et aux finances
 Monsieur Romain MERCIER, adjoint au maire délégué à la santé, aux solidarités et aux inclusions - Conseiller régional
 Madame Laurence HADROT, conseillère municipale déléguée à l'Epicierie Solidaire
 Monsieur Pierre-Cécil RUFFIOT-MONNIER, conseiller municipal délégué à la lecture publique et à la vie associative culturelle
 Madame Lydie PERIN, conseillère municipale déléguée à la biodiversité
 Le service Proximité Quartiers
 Des membres des deux Comités de quartier

| Lieux ou thèmes | Demandes – Propositions - Informations | Échanges |
|---|--|--|
| | Madame le Maire remercie les personnes présentes ce matin pour cette balade urbaine qui cheminera au travers des deux quartiers Loire Bionne et Pont Bordeaux Armenaut. Elle donne le départ de la balade urbaine. | |
| Extension du parc des Longues Allées | Boîte à livres | Madame le Maire indique qu'une boîte est installée dans le parc. C'est un des projets lauréats du deuxième budget participatif. |
| | Composteurs partagés | Des composteurs partagés ont été installés dans le parc. Ils sont portés par un groupe d'habitants. Une réunion d'information s'est tenue le 14 septembre dernier avec les services d'Orléans Métropole |
| | L'extension du parc | Madame le Maire fait part de retours très positifs sur cette extension. Une réflexion est en cours pour l'automatisation de la fermeture des portails. Elle complète en précisant qu'un portail a été installé entre l'école de musique et le château afin d'éviter les intrusions dans le parc. |

| | | |
|---|--|--|
| Carrefour RD 960 et rue de la Gare | Quartier ECLO | Madame le Maire rappelle que la Ville travaille sur l'acquisition de parcelles pour la création d'une nouvelle voie de circulation dans le quartier. Le sens de circulation n'est pas encore connu à ce jour. |
| RD 960 | Requalification de l'axe | <p>Une enquête à destination des usagers et des riverains de la voie a été menée durant l'été. 630 réponses ont été collectées. Une présentation des premières orientations d'aménagement de la voie, du Port Saint-Loup à Combleux, s'est tenue cette semaine.</p> <p>La première tranche de travaux concernera le tronçon situé entre la rue de la Gare et la rue de Mondésir.</p> <p>Une déambulation sur l'intégralité de la voie est prévue avec les habitants et les Comités de quartier.</p> <p>La première phase de travaux se déroulera de l'automne 2025 à l'été 2026. Dans la continuité, les travaux sur le tronçon situé entre la rue de la Gare et Combleux, seront enclenchés.</p> <p>Les habitants, les commerçants et les entreprises seront concertés. L'aménagement de la voie devra tenir compte des différentes circulations : des véhicules, des cyclistes... Les trottoirs seront rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des places de stationnement seront réalisées ainsi que des plantations. Ces aménagements seront bien entendu créés dans la limite des possibilités offertes. Les réseaux aériens seront également enfouis. Une réunion publique de présentation sera organisée au printemps.</p> |
| Rue de la Gare et avenue P M France | Requalification de l'axe | <p>Des études ont été réalisées pour la requalification de cet axe.</p> <p>Les travaux débuteront mi-2025, ils concerneront la rue de la Gare. Ils seront bien entendu effectués avant les travaux de la RD 960.</p> |
| Avenue L J Soulas | Trottoir au droit de l'agence immobilière Durand Montouché | Madame le Maire indique que des potelets ont été mis en place pour éviter le stationnement des véhicules sur le trottoir. |
| Rue de Mondésir | Accès au parc et château des Longues Allées | Un nouvel escalier sera réalisé pour accéder au parc et au château. |
| Rue de Mondésir : Maison de Santé des Longues Allées | Le Centre régional de Santé | Madame le Maire rappelle l'ouverture d'un centre régional de Santé. Un travail a été mené avec le GIP Pro Santé pour rechercher des médecins. Ces derniers sont salariés par la Région Centre Val de Loire. On y trouve actuellement un médecin généraliste à temps plein, un psychologue ainsi qu'un second généraliste présent une journée par semaine et qui est dédié aux soins non programmés. |

| | | |
|--|--|---|
| <p>Rue de Mondésir : Maison de Santé des Longues Allées</p> | <p>La Maison de Santé</p> | <p>Certains médecins de la Maison de Santé sont médecins « formateurs ». La Ville met tout en œuvre pour que les médecins formés s’installent sur la commune à l’issue de leur formation. Le bâtiment appartient à la Ville et il est soumis au dispositif Vigipirate, c’est pourquoi la Ville souhaite la création d’un accueil, à l’entrée du bâtiment, d’ici à la fin de l’année</p> |
| <p>Rue Jeanne d’Arc</p> | <p>Un habitant signale que des trottinettes empruntent la voie de gauche ce qui peut être dangereux. L’idée de supprimer le buisson à l’entrée est soulevée.</p> | <p>Madame le Maire indique que la remarque est prise en compte. Il est prévu que les services de la Métropole travaillent pour une meilleure lisibilité du carrefour.</p> |
| <p>Contre-allée Mondésir</p> | <p>Lieu de présentation des conteneurs de déchets résiduels et de tri du bailleur Logemloiret. Problématique des dépôts sauvages à proximité.</p> | <p>Un travail est engagé avec le bailleur pour améliorer la gestion et la présentation des bacs lors des collectes. Des aires de présentation ont été formalisées afin que la collecte se déroule sur l’avenue L J Soulas et limiter ainsi les dépôts sauvages. La mise en service est imminente. Parallèlement, le bailleur travaille avec les commerçants pour que les bacs soient stockés dans les locaux commerciaux et non pas sur le domaine public. Pour mémoire, la même problématique était rencontrée au niveau du Passage de l’Hôtel de Ville et a depuis été résolue. Par ailleurs, la Ville travaille avec les bailleurs, les syndicats de copropriété et Orléans Métropole sur la question de la suppression des colonnes enterrées qui génèrent des dépôts sauvages. Si des colonnes venaient à rester, elles devront être situées sur le domaine privé des bailleurs ou syndicats. Il est du ressort de ces derniers d’assumer leurs responsabilités. Il est vrai que l’idée de départ semblait être une option intéressante mais elle appelle aux dépôts sauvages à proximité.</p> |
| <p>Rue de la Sente</p> | <p>Cimetière du bourg</p> | <p>Madame le Maire indique qu’un mur sera réalisé en lieu et place du grillage existant. L’installation d’un columbarium est envisagée à l’horizon 2027-2028</p> |
| <p>Avenue Louis Joseph Soulas</p> | <p>Pôle commercial Aldi</p> | <p>Brigitte Jallet indique que l’enseigne Aldi, moteur de ce pôle commercial, est la plus importante de la métropole. Ils souhaitent s’agrandir et ont pris contact avec les propriétaires aux alentours. Le</p> |

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| | | <p>projet présenté à la Ville ne comportait pas assez d'espaces verts, ni d'abri pour les vélos. L'enseigne va le retravailler.</p> <p>Un riverain souhaiterait connaître la date du début des travaux. Madame le Maire indique que la date n'est pas encore connue. Elle précise que ces travaux devront concorder avec une modification à venir du Plan Local d'Urbanisme métropolitain.</p> |
| Avenue Louis Joseph Soulas | Armoire sous-répartition de la fibre | <p>Un habitant signale que la porte est régulièrement forcée. Peut-on alerter les opérateurs à ce sujet ?</p> <p>L'opérateur « Orange » a changé ses serrures triangles pour que toutes les armoires puissent être refermées par tous les opérateurs ou les sous-traitants. Pour information, Orange s'est engagé à limiter son nombre de sous-traitants.</p> |
| Avenue Charles Péguy | Reproduction de la fresque des « Vins de bords de Loire » | Pierre-Cécil Ruffiot-Monnier rappelle que ce projet est issu du budget participatif. Elle sera reproduite sur un autre support, à l'identique, car le mur et la structure du bâtiment sont abimés. Le lieu reste à déterminer. |
| RD 960 | Sécurisation de l'axe | Madame le Maire indique que cet axe est fortement emprunté, les relevés de vitesse réalisés sur la voie montrent des excès qui ont lieu principalement la nuit. L'aménagement de l'intégralité de l'axe permettra d'apaiser la vitesse. Le carrefour rue du Pont Bordeau - rue des Armenault avec l'avenue C Péguy sera également retravaillé. |
| Parc des Armenault | Aire de jeux inclusive | Romain Mercier indique qu'une aire de jeux inclusive a été installée dans ce parc. Elle est accessible à tous notamment aux personnes porteuses d'un handicap. |
| 1 rue de Verville | Un arbre de la propriété s'étend en surplomb de la rue. Des poteaux sont envahis par la végétation et cette dernière déborde à plusieurs endroits de la propriété. Des restes de taille de lierre sont présents dans le caniveau | Madame le Maire indique qu'un courrier sera adressé au propriétaire lui rappelant ses obligations concernant l'entretien de la végétation et la gestion des déchets de taille. |
| Rue de Verville | Résidence France Loire - La Ruche | Brigitte Jallet présente la construction. La résidence comptera 11 logements répartis sur deux étages (R+2) ainsi qu'un toit terrasse. Des places de stationnements et quelques celliers sont présents au rez de chaussée. A l'issue des travaux, les trottoirs seront remis en état et à l'identique. |

| | | |
|-----------------------------|--|--|
| | | Madame le Maire ajoute, au regard du contexte actuel, que l'on observe un ralentissement des propositions d'acquisition faites par les promoteurs à des propriétaires. Elle indique que la Ville, lors de la modification à venir du PLUm, travaillera sur certains secteurs afin de préserver les zones pavillonnaires. Les constructions de collectifs, comprenant plusieurs étages, seront privilégiées par exemple autour de la ligne du tramway. La Ville ne peut préempter toutes les ventes car il doit y avoir un intérêt public à toute acquisition et elle n'a pas les finances pour cela. Pour information, les promoteurs pouvaient faire des propositions financières jusqu'à 30 % supérieures à la valeur du bien. |
| Boulevard JF Kennedy | Rond-point avec l'allée des Roses | Les passages piétons ont été repris. |
| Boulevard JF Kennedy | Matérialisation de places en « zone bleue » | Le passage de places de stationnement en « zone bleue » était prévu en raison de la présence d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels) dans l'allée des Marguerites. Cette MAM va déménager dans l'allée des Coquelicots aussi le projet de marquage sera revu. Elle indique que lors de l'installation d'une activité, il est préférable de s'orienter vers des locaux commerciaux plutôt que vers des logements privés. |
| Boulevard JF Kennedy | Matérialisation de la piste cyclable entre la rue du Pont Bordeaux et la rue François Rabelais | Les marquages et les surbaissements de bordures seront effectués en 2025. |
| Rue du Pont Bordeaux | Places de stationnements pour les commerces | La question du stationnement est complexe car toutes les places ne sont pas publiques. Quelques places de stationnement, situées sur la chaussée, pourront passer en « zone bleue » ainsi que certaines au droit des commerces grâce à des conventions passées avec les propriétaires. La Ville a rencontré les commerçants à ce sujet il y a 15 jours. Une réunion avec les habitants, les commerçants et le Comité sera organisée pour acter les modifications. |

| | | |
|--|---|--|
| Rond-point du Pont Bordeaux | Aménagement du rond-point | A la suite de l'accident mortel de décembre 2021, des aménagements sécuritaires ont été réalisés. Ils se poursuivront sur les axes débouchant sur le rond-point. |
| Groupe scolaire Louis Petit | Travaux | Madame le Maire indique que les travaux de mise en accessibilité ont été réalisés. Des travaux de reprise de l'ensemble des toitures de l'équipement sont prévus. Un renforcement de la structure du toit est envisagé pour permettre l'installation de panneaux photovoltaïques qui pourront alimenter l'école voire d'autres équipements publics du quartier. Les parents d'élèves, les enseignants et les services de l'Education nationale ont été conviés à une réunion permettant de caler le chantier. Les travaux sont prévus sur deux années. Ils seront réalisés en site occupé et par tranche. Le montant s'élève à 1,3 million d'euros. Ils débuteront début 2025. |
| Rue du Pont Bordeaux – Boulevard JF Kennedy | Rond-point | Un habitant signale que les bus ont des difficultés à l'emprunter. Madame le Maire précise que la giration des bus, au niveau de ce rond-point, a été prévue lors des travaux. |
| Rue du Pont Bordeaux | Ancien cabinet d'infirmiers | Un habitant souhaite savoir quel est le devenir de ce bâtiment. Madame le Maire répond qu'il n'y a pas de projet envisagé pour le moment. |
| Rue du Pont Bordeaux | Résidence du bailleur Scalis | Un habitant souhaite savoir si la requalification des espaces extérieurs aura bien lieu. Brigitte Jallet indique que la requalification devait démarrer au mois de septembre 2024. |
| Rue François Rabelais | Ouverture du tiers-lieu : « L'Arche du 6-10 » | Madame le Maire explique que la Ville a analysé les besoins sociaux de l'ensemble de son territoire et plus précisément ceux du quartier du Pont Bordeaux. Des besoins ont été recensés dans ce quartier identifié quartier prioritaire de la politique de la ville. L'ouverture du tiers lieu « L'Arche du 6-10 » est une réponse à ces besoins. Pour information, le tiers-lieu est ouvert toute la semaine. Il regroupe des associations acteurs de l'économie sociale et solidaire. Un temps d'inauguration se déroulera à l'issue de la balade et les participants présents y sont conviés. |

| | | |
|--------------------------------|------------------------------------|---|
| Place Avicenne | Nuisances | Madame le Maire explique que des habitants du secteur ont fait remonter à la Ville des faits de délinquance ainsi que des nuisances sonores en raison de regroupements sur cette place. Des rencontres se sont tenues avec les riverains, l'ASCA et des représentants de la MAS La Devinière. Afin de réduire les nuisances, un arrêté municipal a été établi pour réglementer le stationnement à cet endroit. Avant l'été, des enrochements sont venus compléter cette mesure. Or, ils ne semblent pas assez efficaces. Aussi, les dispositifs seront renforcés. La Ville reviendra vers les habitants et utilisateurs du lieu pour présenter un projet. |
| Plaine du Pont Bordeaux | Sécurisation des accès à la plaine | Les accès à la plaine ont été renforcés par l'installation de dispositifs limitant le passage d'engins motorisés. |
| Plaine du Pont Bordeaux | Boite à livres | PC Ruffiot Monnier indique qu'une boite à livre est installée dans la plaine, à proximité de l'aire de jeux, résultat du travail mené en lien avec l'association « Chapitre 2 » dans le cadre du budget participatif. |